

**MANIFESTE DE CIRCUIT-EST CENTRE CHORÉGRAPHIQUE
ET SES MEMBRES**
pour le renouvellement de la politique culturelle du Québec

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a entrepris une large consultation pour le renouvellement de la politique culturelle du Québec ;

ATTENDU QUE Circuit-Est et ses membres ont pris connaissance du cahier de consultation mis à la disposition de la population pour le renouvellement de la politique culturelle du Québec ;

ATTENDU QUE d'un commun accord, Circuit-Est et ses membres considèrent que le fait artistique ne tient pas la place de choix qu'il devrait avoir dans ce dossier ;

ATTENDU QUE Circuit-Est et ses membres ne trouvent pas l'espace nécessaire dans ces documents de consultation pour faire part de leurs préoccupations ;

Circuit-Est centre chorégraphique et ses membres veulent exprimer leurs opinions sur les orientations de cette nouvelle politique culturelle en déposant au ministère de la Culture et des Communications du Québec le présent manifeste.

Nous croyons qu'une politique culturelle doit mettre l'art au centre du monde et le monde au centre de l'art.

Nous croyons qu'une politique culturelle doit donc s'élaborer dans le cadre d'un projet de société global. Il faut qu'elle se déploie de façon extraordinaire, contaminant toutes les strates de la communauté. En ce sens, mobiliser la collectivité autour du fait culturel ou artistique doit être un effort coordonné qui relève de plusieurs ministères, notamment du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et du ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

Une politique culturelle ne peut être réfléchie en faisant abstraction des artistes.

Nous croyons que c'est à travers une culture forte que s'affirme une nation forte : ce sont ses artistes qui lui permettent de rayonner en dehors des frontières, ce sont eux, ses meilleurs ambassadeurs. C'est pourquoi, dans le contexte actuel de mondialisation, il faut absolument donner aux créatrices et créateurs d'ici les moyens de travailler dans les meilleures conditions possibles. Ainsi seulement, ils pourront accéder aux exigences et à la maîtrise de leur art, et livrer au public les œuvres de qualité qu'il mérite, comparables à ce qui se fait de mieux sur la planète.

Nous croyons que les arts et la culture sont essentiels pour former de meilleurs citoyens, qui deviennent à leur contact plus éclairés, émancipés, entiers et mieux armés intellectuellement. L'accès à l'art sous toutes ses formes, ou à la pratique d'une discipline artistique, est un moteur de participation citoyenne évident et constitue un levier puissant d'intégration pour tous, incluant les nouveaux arrivants.

Nous croyons que les élèves d'aujourd'hui sont les spectateurs de demain. Est-il besoin de répéter à quel point les habitudes de consommation culturelle à l'âge adulte sont conditionnées par l'exposition aux arts durant l'enfance ? Une éducation culturelle de qualité doit être mise en place et impliquer les artistes au cœur même des projets de médiation. Emmenons les enfants au musée ou encore voir de la danse et du théâtre, dans des lieux spécifiquement conçus pour la fréquentation des publics. Procurons-leur un contact direct avec l'œuvre. Donnons-leur les moyens de développer un discours critique. Favorisons ainsi une éducation où les arts auront une véritable portée sur leur développement personnel.

Nous croyons qu'il faut donner aux cultures autochtones la place qui leur revient. Celles-ci doivent rayonner beaucoup plus largement, trouver partout un écho substantiel et leur vitalité doit être soutenue sans conditions. Cet héritage fondamental doit être étudié, compris, et célébré. Ce sont là des prérequis fondamentaux pour qu'un dialogue culturel et social soit fertile.

Nous croyons que l'excellence artistique doit être au cœur de nos préoccupations et qu'elle doit dominer les enjeux d'une politique culturelle. L'art nous définit, comme peuple et comme individus, il nous questionne, nous bouscule, nous reflète. Il nous faut être ambitieux à son sujet.

Nous croyons à la diversité des pratiques et pensons que pour maintenir une offre variée de contenu artistique, l'État doit poursuivre et augmenter son soutien en recherche et en création. Il y a un danger à idéaliser et encourager la circulation de produits culturels de masse. La politique culturelle doit non seulement concerner le public, ses goûts, ses besoins en termes d'accessibilité, mais doit aussi viser le déploiement de formes artistiques de qualité où la recherche, garante de la vitalité d'un milieu, est privilégiée.

Nous croyons que le soutien aux créateurs et aux arts doit rester au premier plan des considérations d'une nouvelle politique culturelle. Il est souhaitable que les artistes puissent consacrer plus de temps à la création, leur vocation première. En ce sens, les organismes de service ont un rôle crucial à jouer dans le paysage culturel. On ne peut amputer leurs budgets en faisant abstraction des répercussions directes que cela a sur les artistes. Contrairement à ce qui a été affirmé, les récentes coupures ont un impact tangible sur les conditions de création.

Nous croyons que l'État ne peut réduire sa contribution et penser que le mécénat comblera les besoins financiers des artistes déjà plongés dans une précarité criante. Puisqu'il faut néanmoins considérer le financement privé comme une mesure permettant d'améliorer les conditions du milieu, alors l'État doit entreprendre des démarches pour encourager, développer et valoriser la culture du mécénat.

Nous croyons que plusieurs aspects de la pratique artistique sont non quantifiables et que leur appréciation ne peut se mesurer en termes de sièges vendus, de revenus ou de n'importe quelle autre statistique. Il faut trouver de nouvelles façons de mettre les arts en valeur et de reconnaître leur apport à la collectivité.

Nous croyons qu'il est primordial de démocratiser la fréquentation des arts et de la culture. Tout doit être mis en œuvre pour que les Québécois puissent y avoir accès, sans que leur âge, leur milieu social ou leur lieu de résidence ne soient un obstacle.

Nous croyons qu'il faut diversifier l'offre culturelle en dehors des grands centres et proposer autre chose que du divertissement. À cette fin, les diffuseurs en région devraient bénéficier d'un soutien accru afin d'améliorer la circulation des œuvres et permettre à l'ensemble des Québécois de découvrir des propositions artistiques variées.

Nous croyons en l'importance de développer de nouvelles propositions numériques et de donner ainsi accès à la population à nos travaux artistiques. Ces plateformes virtuelles doivent se nourrir de contenus riches et distinctifs découlant de pratiques artistiques de qualité, au même titre que ceux qui se déploient dans des espaces physiques, tels que les théâtres. Par ailleurs, la transition numérique étant incontournable, il faut impérativement légiférer clairement pour le respect des droits d'auteur.

Nous croyons au pouvoir de la rencontre en direct des artistes avec le public. La place de l'humain dans les arts est un élément inestimable et il est nécessaire de revaloriser le caractère vivant de la représentation. Il est important de défendre l'expérience scénique et la rencontre des publics au sein d'un lieu de spectacle, particulièrement dans un contexte de dématérialisation et d'omniprésence des environnements numériques. À une époque où une partie de la population se retranche dans un rapport dissocié avec la culture, les arts vivants sont plus pertinents que jamais.

Nous croyons en l'importance de s'ouvrir sur le monde. Pouvoir s'imprégner des pratiques artistiques de l'étranger permet au milieu québécois d'oxygéner sa créativité. Les grands rendez-vous internationaux, festivals majeurs, saisons audacieuses, programmations téméraires ou expositions, tous ces événements qui nous donnent à voir ce qui se fait de mieux ailleurs doivent bénéficier d'un soutien financier conséquent. Réciproquement, il faut absolument rétablir une diplomatie culturelle digne de ce nom, mettre en place un programme ambitieux de soutien à la coproduction internationale et bonifier les aides à l'exportation. C'est uniquement de cette façon que l'on rendra possible la circulation des idées, des œuvres et des artistes québécois au-delà de nos frontières

Nous croyons à la beauté, à la laideur, à l'utilité, à l'inutilité, au silence, au bruit, à la rigueur ou à l'indiscipline que l'art permet d'exprimer et de questionner.

Julie Bariteau (Fortier Danse-Création)
Louise Bédard (Louise Bédard Danse)
Marie Béland (maribé - sors de ce corps)
François Bellefeuille (Circuit-Est centre chorégraphique)
Dominique Bouchard (Circuit-Est centre chorégraphique)
Mathieu Chartrand (Circuit-Est centre chorégraphique)
Michel F. Côté (Et Marianne et Simon)
Maya Daoud (Sylvain Émard Danse)
Julie Delorme (Sylvain Émard Danse)
Mélanie Demers (MAYDAY)
Danièle Desnoyers (Danièle Desnoyers/Le Carré des Lombes)
Sylvain Émard (Sylvain Émard Danse)
Paul-André Fortier (Fortier Danse-Création)
Francine Gagné (Circuit-Est centre chorégraphique)
Tessa Goulet (Danièle Desnoyers/Le Carré des Lombes)
Frédéric Gravel (Grouped'ArtGravelArtGroup)

Emmanuel Jouthe (Danse Carpe Diem/Emmanuel Jouthe)
Alexandre Larrègle (Circuit-Est centre chorégraphique)
Sol Millán (Circuit-Est centre chorégraphique)
Gilles Savary (Fortier Danse-Création)
Catherine Tardif (Et Marianne et Simon)
Pauline Védie (Danse Carpe Diem/Emmanuel Jouthe)
Daniel Villeneuve (Circuit-Est centre chorégraphique)